PERFORMANCE BOIS | La marque de services du PEB

5C I Toiture-terrasse

D1 I COUPE SUR ACROTERE/TOITURE TERRASSE

Description

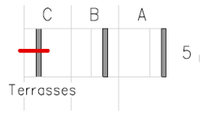

Le détail représente le raccord entre une toiture terrasse chaude accessible et un mur ossature bois, au droit d'une menuiserie.

Le DTU 43.4 relatif aux « Toitures en éléments porteurs en bois (…) avec revêtements d'étanchéité » indique qu' « il est possible, suivant une étude particulière, de réaliser des toitures accessibles aux piétons uniquement, à condition de recourir exclusivement à des éléments porteurs en bois ou panneaux de contreplaqué. Ces toitures ne sont pas visées dans le cadre de cette NF DTU ».

Détails

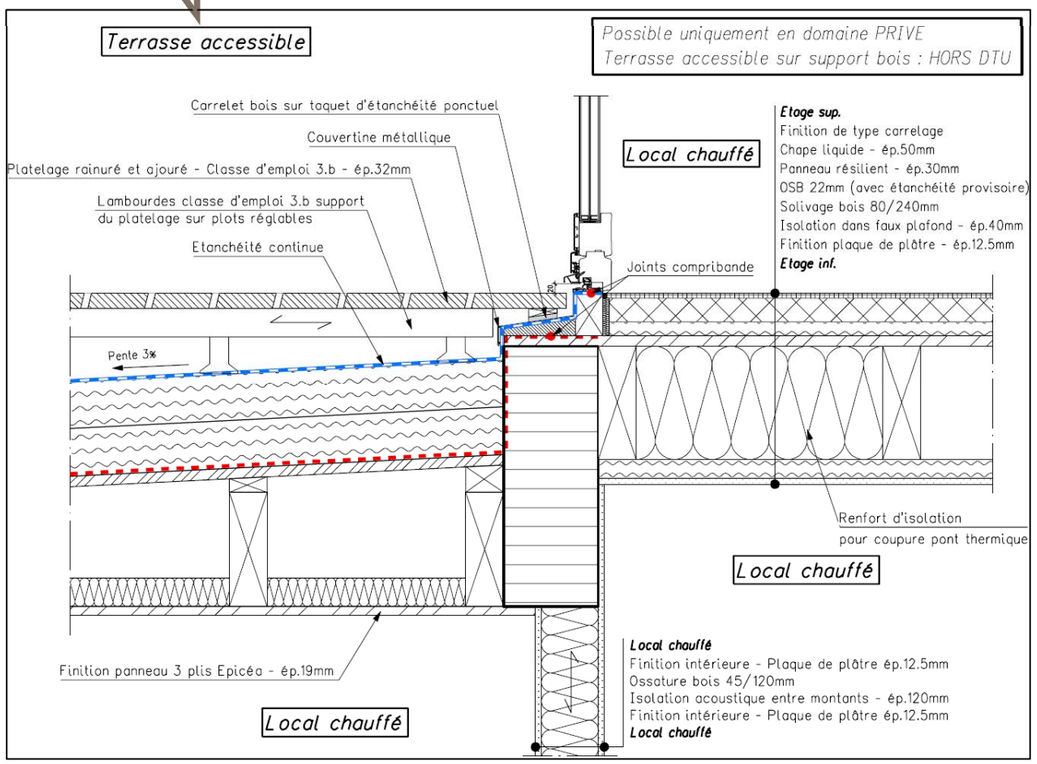

- L'ensemble du complexe d'étanchéité est géré par l'étancheur (pare-vapeur et membrane d'étanchéité).
- Niveau fini ext. identique au niveau fini int. (pas de marche).

- Le complexe de toiture terrasse n'a pas la même hauteur que le complexe de plancher intérieur : hauteur sous plafond différente.

- La mise en œuvre d'une toiture terrasse accessible sur support bois n'entre pas dans le domaine d'application du DTU 43.4. Cette réalisation nécessite une étude particulière.
- La résistance thermique de l'isolant placé sous le pare-vapeur doit être inférieure à 1/3 de la résistance globale de la paroi.
- La pente doit être au minimum de 3% sur support en bois.
- Précautions à prendre pour ne pas abîmer l'étanchéité (poinçonnement sous les plots, résistance au feu, …).

- Une étanchéité provisoire doit être posée par le charpentier sur l'OSB pour protéger l'ouvrage bois durant la phase de chantier.
- La jonction du pare-vapeur de la terrasse au pare-vapeur des murs / menuiseries demande une attention particulière.
- Le relevé d'étanchéité contre la menuiserie doit être de 15cm minimum.
- L'OSB doit être couturé en périphérie et liaisonné aux murs par l'intermédiaire des solives afin d'assurer sa fonction de diaphragme.

Document de référence

Texte

Texte